

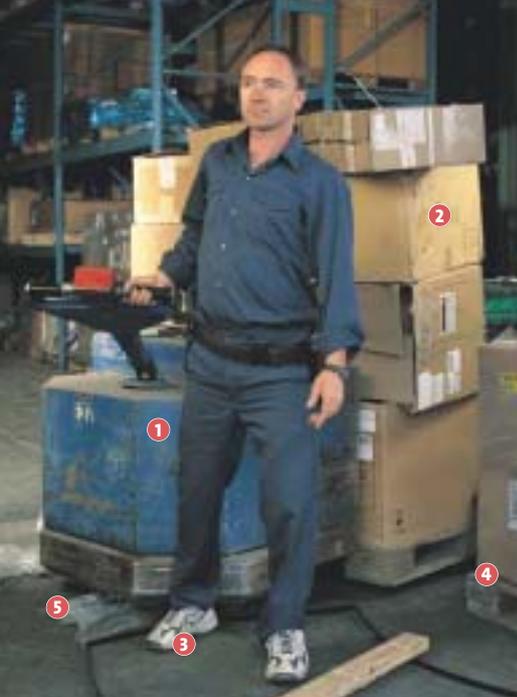
La conduite des transpalettes électriques

Au programme, des boîtes et encore des boîtes à charger dans le camion.

Heureusement, Richard dispose d'un transpalette électrique, appareil de manutention facile à conduire et qui réduit de beaucoup les efforts excessifs.

Fort bien. Mais Richard sait-il s'en servir correctement ? Habituellement oui, mais comme il a accepté de participer à notre mise en scène, il simule, à votre intention, des erreurs qui sont autant de causes d'accident. Pouvez-vous les repérer ?





Photos Denis Bernier

Les erreurs

- 1 Richard marche devant le chariot et le tient trop près de lui. Dans le virage, son pied pourrait se coincer dans le châssis. En outre, ne devrait-il pas regarder où il va ?
- 2 Les boîtes ont été empilées pêle-mêle sur le transpalette. Résultat : la charge est trop haute et instable. Va-t-il se rendre à bon port avec tout son matériel ?
- 3 Des chaussures de sport dans un entrepôt ?
- 4 Le rangement ne laisse pas assez d'espace pour la circulation des chariots. Il paraît évident que Richard n'est pas à l'aise pour faire son virage.
- 5 Une feuille de plastique s'est coincée dans les roues du chariot et des feuillets s'enroulent autour des pieds de Richard. Accident en vue !



Les corrections

Grâce à la formation offerte par son employeur, Richard sait manœuvrer en toute sécurité chaque appareil ou véhicule de manutention qu'il doit utiliser. Comment se sert-il du transpalette ?

Une bonne méthode de travail

Richard tient le timon d'une main tout en marchant à côté du transpalette. C'est la meilleure façon de réduire les risques de coincement. Il doit s'assurer, toutefois, que la longueur du timon lui permet de se tenir à environ une distance de bras de son chariot. On peut

aussi éliminer le risque de blessures aux pieds et aux chevilles en choisissant un modèle de chariot muni d'un protecteur (jupe) qui empêche les pieds de se coincer sous le châssis.

Une charge équilibrée, compacte et de bonne hauteur

Richard ne transporte que les palettes en bon état. Celles qui sont abîmées devront être remplacées ou réparées, selon le cas. Avant de lever la palette, il s'assure que les boîtes sont bien empilées et que la charge est parfaitement emballée avec des attaches ou de la pellicule plastique.

Une allée dégagée

L'allée a été nettoyée afin de permettre aux appareils et aux véhicules de manutention de circuler en toute sécurité. Des affiches de signalisation indiquent les croisements et les rétrécissements dangereux. Évidemment, chacun contribue à garder les allées propres en tout temps. Pour éviter les encombrements, un emplacement pour l'entreposage temporaire a été prévu.

Voilà ! Et que ça roule ! ○

Claire Pouliot

Nous remercions SNC Tec à Le Gardeur où la photo a été prise : André Thibodeau, représentant à la prévention, Daniel Sourdif, coordonnateur en santé et sécurité du travail, Christian Beaulieu, inspecteur en sécurité, ainsi que le comédien Richard Roberge, conducteur de véhicules.

Nos personnes-ressources : Yvon Papin, conseiller à la Direction de la prévention-inspection, Sylvain Ménard, inspecteur à la Direction régionale de Lanaudière, tous deux de la CSST, Pierre Bouliane et Stéphane Patenaude, conseillers à l'Association sectorielle paritaire Transport et entreposage (ASTE).